



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 14 – 2008M

DRAGAGE DES PETITS PORTS

ATTENDU QU'IL existe 87 petits ports autorisés par le gouvernement fédéral du côté des États-Unis du bassin des Grands Lacs;

ET ATTENDU QUE le gouvernement fédéral des États-Unis est responsable d'entretenir l'accès à ces petits ports par les plaisanciers par l'entremise d'un dragage adéquat et de l'entretien de l'infrastructure de navigation (ci-après appelé « l'entretien »);

ET ATTENDU QUE les petits ports jouent d'autres rôles précieux par exemple à titre de ports de refuge en conditions d'intempéries météorologiques, de ports pour les postes de sauvetage de l'*U.S. Coast Guard*, de ports pour les autorités policières, de ports pour les flottes commerciales, de ports pour les vaisseaux de recherche des Grands Lacs, et de gares maritimes;

ET ATTENDU QU'UN grand nombre des petits ports exige un entretien périodique à cause de la sédimentation naturelle, des niveaux d'eau bas, des tempêtes et de la dérive littorale, entre autres;

ET ATTENDU QUE des politiques fédérales de longue date préviennent l'*U.S. Army Corps of Engineers* d'affecter dans son budget d'exploitation et d'entretien des Grands Lacs des fonds pour l'entretien des petits ports, obligeant ainsi ces ports à demander l'assistance du Congrès ou l'affectation particulière de fonds à consacrer à l'entretien;

ET ATTENDU QUE ce système inapte et inéquitable a causé des arriérés d'entretien qui ont nui à l'accès aux petits ports, ou, dans certains cas, l'ont entièrement empêché, causant des pertes économiques importantes et une hausse des risques posés à la santé et à la sécurité humaines;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande la mise en œuvre d'un système plus équitable, durable et établi selon les besoins pour l'affectation de fonds en vue de l'entretien adéquat des petits ports des Grands Lacs, et qu'elle appuie la mise en œuvre d'efforts semblables dans d'autres États des Grands Lacs.

Signé ce 17^e jour de juillet 2008

Président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent